

DÉPLIANT INFORMATIF DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DU QUÉBEC (AEMVQ)



LE CONSEIL EXÉCUTIF : PARDONNEZ L'USAGE DU MASCULIN POUR ALLÉGER LE TEXTE!

1) **LE PRÉSIDENT :** Le président de l'Association représente officiellement l'Association à l'intérieur et à l'extérieur de la Faculté. Il voit à l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil Exécutif. Il oriente le travail du dit Conseil et voit à ce que chaque membre s'acquitte de ses fonctions. Il coordonne les actions des différents comités, voit à leur animation et travaille avec les coordinateurs de ces comités. Il est responsable de la bonne marche de l'Association. Il prépare aussi les réunions de l'Exécutif et de l'Assemblée Générale. Il présente l'ordre du jour, décide de tous les points d'ordre et veille à l'application de tous les statuts et règlements

de l'Association et des réunions. Il signe avec le secrétaire les procès-verbaux des réunions et assemblées qu'il préside.

- 2) **LE VICE-PRÉSIDENT :** Le vice-président est en charge de tous les dossiers d'ordre pédagogique. Il est une référence en tout ce qui concerne les différentes politiques pédagogiques. En cas d'absence ou d'incapacité du président il remplace celui-ci.
- 3) **LE SECRÉTAIRE :** Le secrétaire est responsable des dossiers de l'Association. Aux réunions, il donne lecture des procès-verbaux qu'il prépare : il les signe avec le président et s'occupe des archives.
- 4) **LE TRÉSORIER SENIOR :** Le trésorier prépare le budget et le soumet au Conseil Exécutif ainsi qu'à l'Assemblée Générale. Il voit à la tenue des livres de comptabilité et les rend accessibles pour examen financier et le présente à l'Assemblée Générale. Il conseille l'Association en matière de financement,

élabore les politiques et enregistre toutes les transactions des comités et autres organismes de l'Association. Il est responsable de l'achat des équipements. Il s'occupe des transactions bancaires et signe les chèques de l'Association conjointement avec le trésorier junior.

- 5) **LE TRÉSORIER JUNIOR :** Le trésorier Junior s'occupe plus particulièrement des remboursements que l'AEMVQ offre aux étudiants. Notamment, il comptabilise les montants dédiés aux activités parascolaires et aux frais de garderie et émet des chèques au nom de l'AEMVQ pour les étudiants.
- 6) **LE RESPONSABLE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES :** Le responsable aux activités sportives assure l'organisation d'activités sportives individuelles et collectives pour les étudiants de la Faculté. Il s'assure de l'entente et du maintien des bonnes relations entre le centre sportif du CÉGEP de St-Hyacinthe et la Faculté.
- 7) **LE REPRÉSENTANT AUX AFFAIRES EXTERNES :** Le représentant aux affaires externes a comme principale fonction la représentation de l'AEMVQ à l'extérieur du département. Il est responsable des relations avec les autres associations étudiantes de l'Université de Montréal. Il est tenu au minimum une fois par session de siéger au Conseil Central de la FAÉCUM.
- 8) **LE REPRÉSENTANT AUX AFFAIRES INTERNES :** Le représentant aux affaires internes voit à la

nomination des étudiants siégeant sur les différents comités de la Faculté : Comités conjoints de département, Comité des études, Comité de la formation en médecine vétérinaire (OMVQ), Comité d'éthique de l'utilisation des animaux, Comité de la bibliothèque, Comité de santé et sécurité. Il s'occupe également de la bonne utilisation de la gestion du calendrier des activités sociales des clubs (calendrier facultaire). Finalement, il fait le lien entre les clubs et l'Association étudiante.

- 9) **LES REPRÉSENTANTS DE CLASSE (5 POSTES) :** Les représentants de classe font le lien entre l'Association et leur classe, ils représentent les intérêts de leur classe auprès de l'Association. Les représentants de classe sont votés dans leurs classes respectives avant le début du mandat du nouveau Comité Exécutif.
- 10) **LE REPRÉSENTANT DES CYCLES SUPÉRIEURS :** Le représentant des cycles supérieurs fait le lien entre l'Association et l'ensemble des étudiants des cycles supérieurs, il représente leurs intérêts auprès de l'Association.
- 11) **LE COORDONATEUR À LA VIE ÉTUDIANTE:** Le coordonateur à la vie étudiante est la référence de l'Association dans le domaine festif et socioculturel. Il voit à regrouper les membres, favoriser le sentiment d'appartenance et d'identification au programme de doctorat en Médecine Vétérinaire. Il s'occupe d'organiser, superviser et promouvoir les activités

étudiantes de cette nature, de tenir à jour le babillard facultaire et de siéger, au nom de l'Association, au Conseil de la vie de campus de la FAECUM.

VOCABULAIRE ET JARGON D'ASSO :

- 1) **ASSOCIATION** : Signifie AEMVQ.
- 2) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : Regroupement des étudiants membres en règle de l'Association.
- 3) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** : Regroupement des étudiants membres en règle de l'Association dans le but d'élire les membres du Conseil Exécutif.
- 4) **COMITÉS** : Organismes permanents ou non visant à l'accomplissement des fonctions socioculturelles, sportives, pédagogiques, départementales, environnementales, ou tout autre jugée nécessaire au sein de l'Association.
- 5) **COMITÉ FACULTAIRE** : Réunion du Président, Vice-Président et Secrétaire de l'AEMVQ avec le conseil d'administration de la Faculté.
- 6) **CONSEIL EXÉCUTIF** : Comité constitué des représentants élus et de ses autres membres.
- 7) **MEMBRE** : Toute personne étudiant à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal au niveau du premier, deuxième ou troisième cycle et ayant payé sa cotisation (bref tout le monde qui étudie à la FMV!).

- 8) **REPRÉSENTANT** : Étudiant membre de l'Association qui est élu par l'Assemblée Générale dans le but de siéger au Conseil Exécutif.

ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES PAR L'AEMVQ

- 1) **AIDE PSYCHOLOGIQUE** : Il vous est maintenant possible de profiter d'un service d'aide psychologique à l'intérieur même de la Faculté. Cette année le service sera offert durant la totalité de l'année scolaire, incluant la session d'été. Les étudiants bénéficient d'un maximum de 20 consultations, d'une durée de 1h chacune. Les plages à l'horaire sont de 15h à 17h les lundis et de 18h à 20h les mercredis. Les coûts pour les 10 premières rencontres sont de 20\$ par consultation, puis elles passent à 30\$ pour les 10 suivantes. Vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Consultation psychologique à Montréal au 514-343-6452. Toutefois si vous ne pouvez vous présenter à votre rendez-vous veuillez annuler 24h à l'avance, sous peine de déboursier 50% des frais administratifs. Nous faisons notre tout pour vous assurer la confidentialité de ce service : les sessions se tiennent dans un local à l'écart de la circulation générale et les rendez-vous sont gérés uniquement par vous-même et le secrétariat de Consultation psychologique à Montréal.
- 2) **ARTICULATION** : Ce journal est produit par les étudiants de la FMV pour les étudiants de la FMV,

grâce à l'appui de la Banque Nationale. La tradition veut que des volontaires de la classe des 2^e se chargent de la parution du dit journal, et ce trois fois par année. Cette œuvre littéraire sans égal se veut fondamentalement humoristique comme seul les étudiants medveteux savent le faire, mais sera toutefois soumis à une sévère censure par les membres du Conseil Exécutif avant toute publication.

- 3) **COMITÉS ET CLUBS :** L'AEMVQ subventionne les nombreux comités et clubs de la FMV pour leurs diverses activités et événements. Chaque organisation se doit, en début d'année, de remplir un formulaire de demande de fonds à l'AEMVQ détaillant le montant désiré et leurs futurs projets à financer. Le budget sera par la suite voté en Assemblée Générale, dans un climat de sérénité et d'amour convivial absolu. Une fois le budget accepté chaque comité peut dépenser pour le montant qui lui est attribué et est dans l'obligation de remettre sa facture à un représentant de l'Association s'il désire se faire rembourser. C'est souvent le cas. Toutefois, cette année encore, le Conseil Exécutif sera restrictif quant à la nature des factures, pour éviter toute forme d'abus. Une feuille explicative vous sera remise pour expliquer ce système de sélection.
- 4) **CAFÉ ÉTUDIANT :** Le Joyeux Crémaster vous offre son stage, son plancher de danse, ses divans et sa table de babyfoot tous les jeudi soir afin que vous puissiez vous y divertir sous l'œil bienveillant du

valeureux laser vert. Pour 3\$, procurez-vous un buck à l'effigie des deux couilles fraternelles au comptoir du bar!

- 5) **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :** L'AEMVQ offre un service de remboursement d'activités parascolaires pour chacun de ses membres, et ce, durant une année scolaire complète (septembre 2010 à septembre 2011). L'Association vous rembourse 50 % de votre facture jusqu'à concurrence de 35 \$ par session, sous présentation d'un reçu ainsi que d'un coupon de remboursement dûment rempli. Par exemple, vous pouvez prendre un abonnement à un club sportif et si vous conservez votre facture et remplissez le coupon de l'AEMVQ, nous vous rembourserons!
- 6) **CENTRE SPORTIF DU CÉGEP DE ST-HYACINTHE :** Cette année encore nous avons renouvelé notre entente avec le CÉGEP de St-Hyacinthe pour avoir accès à leurs installations sportives. La soirée spécialement réservée aux étudiants de la FMV est le jeudi soir de 20h à 22h. Durant ces soirées vous avez l'accès exclusif de la salle de musculation et du gymnase (badminton et volleyball), sous présentation de votre carte étudiante. Le contrat commence la semaine du 7 septembre 2010 et se termine la semaine du 22 avril 2011, excluant les semaines du 11 octobre 2010 (semaine de lecture), 6 décembre 2010 au 14 janvier 2011 (période des fêtes) et 28 février 2011

(semaine de lecture). L'horaire complet des activités du CÉGEP auxquelles vous pouvez prendre part sera publié à l'intérieur du bottin.

7) **DÉSISTEMENTS DES CANO ET ASSURANCES :**

Pour les étudiants désirant se soustraire des frais CANO (Cotisation Automatique Non-Obligatoire) ou bien du régime d'assurance santé et dentaire de l'UdeM, veuillez suivre la procédure suivante.

a. **FRAIS TECHNOLOGIQUES ET DE SOUTIEN + FONDS D'AMÉLIORATION DE LA VIE ÉTUDIANTE :**

Lorsque vous entrez dans votre Portail UdeM (www.portail.umontreal.ca), dans le menu déroulant à gauche vous devez cliquer sur : Payer mes études → procédures de désistement. Dans votre fenêtre apparaîtra les différents frais dont vous pouvez vous désister. Cliquer sur le lien « en ligne » pour chacune des deux CANO et suivez les instructions. C'est super simple! Vous devrez recommencer le tout pour la session d'hiver.

b. **ASSURANCES :** Allez sur le lien <http://www.santeetudiante.com/>.

Sélectionnez Université de Montréal (FAÉCUM). Dans le menu de droite, cliquer sur : Changement de couverture → changez votre couverture → retrait en ligne. Remplissez les informations requises et soumettez votre demande. Vous pouvez vous soustraire de ce régime d'assurance à partir

du 1^{er} septembre jusqu'au 30 septembre. Par la suite, il sera trop tard et il n'est pas possible de se désinscrire pour la session d'hiver.

8) **FACEBOOK :** Devenez nos amis Facebook! Rejoignez le groupe « Association des Étudiants en Médecine Vétérinaire du Québec – AEMVQ » pour être informé directement des activités organisées par l'Asso, des événements à venir, des services qu'on vous offre, et toute autre information pertinente!! C'est ben blood. Vous pouvez aussi rejoindre le groupe « FAÉCUM » pour être au courant de ce qui se passe sur le campus de Montréal et des activités qui y sont tenues!

9) **SITWEB :** Trouvez la liste à jour des membres de l'exécutif sur le sitweb de la faculté <http://www.medvet.umontreal.ca/affairevieetudiante/s/aemvq/default.html>

C'est pas mal tout! Si vous avez des questions n'hésitez surtout pas à entrer en communication avec votre représentant de classe ou tout autre membre du Conseil Exécutif.

le Conseil Exécutif de l'AEMVQ